

Table ronde
Assurer une communication efficace sur les migrations et la Convention européenne des droits de l'homme

Une contribution au Nouveau pacte démocratique pour l'Europe

Organisée par la Division des migrations et des réfugiés du Conseil de l'Europe et le Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme

18 septembre 2026

Strasbourg et en ligne

Note conceptuelle

Le 7 novembre 2025, la Division des migrations et des réfugiés (DMR) du Conseil de l'Europe a organisé une première [table ronde](#) sur la communication factuelle en matière de migration, qui a réuni des experts internationaux afin de discuter des problèmes croissants liés à la désinformation et aux discours de haine à l'égard des migrants et des réfugiés. Tout comme la présente édition, la table ronde de l'année dernière s'inscrivait dans le cadre du [Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe](#) du Conseil de l'Europe, qui vise notamment à renforcer l'engagement des pays européens en faveur de l'avenir de la démocratie, sur la base de la Convention européenne des droits de l'homme.

La première table ronde a mis en évidence des défis majeurs, notamment le fait que la couverture médiatique de la migration, même lorsqu'elle est positive, tend à renforcer la perception selon laquelle il s'agit d'un problème ; le fait que les attitudes sous-jacentes des individus à l'égard de la migration se forment dès le plus jeune âge et sont profondément ancrées ; et le fait que des voix extrêmes hostiles aux migrants ont constitué des réseaux internationaux qui introduisent des théories du complot dans le discours dominant. Les intervenants ont souligné la nécessité de mettre en place, en réponse, un éventail d'approches à court et à long terme, à plusieurs niveaux et impliquant de multiples parties prenantes.

L'un des principaux thèmes abordés a été la désinformation concernant la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et la migration. Une [étude](#) menée par le *Bonavero Institute of Human Rights* de l'université d'Oxford entre janvier et juin 2025 a révélé que 75 % des reportages des grands médias britanniques sur la CEDH portaient sur la migration et présentaient de manière erronée les faits des affaires en question. Elle a également révélé que le système britannique des tribunaux de l'immigration était mal compris et mal présenté dans les médias, et qu'à l'époque, il n'existait pas de données fiables provenant du gouvernement ou d'autres sources crédibles permettant de contrer rapidement ces informations erronées.



La nécessité de disposer d'informations factuelles sur la migration figure en bonne place dans les priorités de la DMR. L'année dernière, elle a publié une fiche d'information intitulée « [Chiffres clés sur les migrations](#) », qui visait à fournir un aperçu complet des principales statistiques sur la migration aux niveaux mondial et européen, ainsi qu'un [document](#) contenant une foire aux questions sur la CEDH et la migration.

Le Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (ENNHRI) et ses membres sont des partenaires naturels du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection et la promotion des droits humains, notamment en soutenant la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Un aspect essentiel de ce rôle consiste à sensibiliser à l'importance de la mise en œuvre des arrêts de la CEDH et à garantir le plein respect du système de la Convention. Grâce à leur statut indépendant et à leur approche fondée sur des données factuelles, les Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) contribuent également à éclairer et à orienter le débat public sur la migration et les droits humains. Leur position unique – faisant le lien entre les autorités publiques et la population – permet aux INDH de promouvoir des discours fondés sur des faits, des preuves et des valeurs. Cela revêt une importance particulière pour lutter contre la désinformation et favoriser un débat éclairé sur la migration.

L'ENNHRI soutient en outre ses membres en leur offrant une plateforme de renforcement des capacités et d'échanges entre pairs. Cela inclut le renforcement de la capacité des INDH à fournir des conseils sur une approche fondée sur les droits humains dans la gouvernance des migrations, à soutenir la mise en œuvre des arrêts de la Cour et à lutter efficacement contre la mésinformation ou la désinformation. De plus, les groupes de travail de l'ENNHRI contribuent à renforcer les capacités et les connaissances du personnel expert des INDH grâce à des échanges entre pairs. L'ENNHRI dispose de groupes de travail consacrés à la fois aux migrations et à la communication.

La table ronde de septembre 2026 a pour objectif de servir de forum de réflexion et de discussion constructive sur :

- *les principaux défis auxquels la Cour (et, plus largement, le système de la CEDH) est confrontée dans ce contexte ;*
- *les possibilités de promouvoir une stratégie et une action de communication percutantes afin de faire connaître l'impact positif de la Cour sur le droit et la pratique nationaux, et de lutter contre la désinformation.*
- *les rôles essentiels joués par les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations de la société civile ainsi que les médias traditionnels et les réseaux sociaux.*

La table ronde réunira des représentants du Greffe de la Cour et du Conseil de l'Europe, des avocats spécialisés dans les droits humains, des INDH, des OSC, des journalistes et des décideurs politiques, afin d'identifier des stratégies et des outils permettant d'assurer une communication factuelle et efficace sur la jurisprudence de la CEDH en matière de migration.

PROJET DE PROGRAMME

Salle de réunion : EDQM¹ Salle 100

Séance du matin

Allocutions d'ouverture

09h15-09h25	Abel Campos , greffier adjoint, Cour européenne des droits de l'homme
09h25-09h35	Clare Ovey , directrice des droits humains, DGI, Conseil de l'Europe
09h35-09h45	Louise Holck , présidente de l'ENNHRI, directrice de l'Institut danois des droits de l'homme (en ligne)

Aperçu des principaux défis liés au discours public sur la migration et la CEDH, ainsi que les stratégies possibles pour y faire face

Modératrice : Clare Ovey

09h45-10h00	Rachael Kondak , cheffe du cabinet du président de la Cour
10h00-10h15	Andrew Cutting , Département des médias du Conseil de l'Europe
10h15-10h30	Edyta Tuta-Lorenz , chargée de mission principale en droits de l'homme / Richard Adams , chargé de communication à l'ENNHRI
10h30-10h45	Alice Donald , professeure de droit des droits humains, Université du Middlesex, Royaume-Uni
10h45-11h00	Questions-réponses

11h00 – 11h15 Pause-café

Le rôle joué par les INDH et les OSC – Défis et stratégies pour renforcer la communication relative à la CEDH et aux migrations au niveau national

Modératrice : Edyta Tuta-Lorenz

11 h 15 – 11 h 30	Ophélie MARREL , présidente du groupe de travail de l'ENNHRI sur l'asile et les migrations ; conseillère juridique, Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), France
11 h 30 – 11 h 45	Carol HUNT , spécialiste de la communication, Commission irlandaise des droits de l'homme et de l'égalité
11 h 45 – 12 h	Daniel Holder , vice-président de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme)

¹ Direction européenne de la qualité des médicaments, Conseil de l'Europe, Allée Kastner, Strasbourg.
Veuillez noter que la table ronde sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du rapport de synthèse.

12 h 00 – 12 h 15	Adriana Tidona , Bureau régional pour l'Europe, Amnesty International
12 h 15 – 12 h 30	Ioulietta Bisiouli , directrice, European Implementation Network
12 h 30 – 12 h 45	Questions-réponses

Pause déjeuner

Session de l'après-midi

Renforcer le rôle des médias traditionnels et des réseaux sociaux dans la diffusion d'informations pertinentes sur la CEDH et les migrations – identification de bonnes pratiques

Modérateur : Dušan Vojnović, chargé de communication, DMR

14h00-14h15	Oliver Money-Kyrle , Journaliste indépendant et consultant en liberté des médias, membre du conseil du Réseau du journalisme éthique (en ligne)
14h15-14h30	Ricardo Gutierrez , secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes (en ligne)
14h30-14h45	Nikolaj Nielsen , journaliste, EU Observer
14h45-15h00	Questions-réponses
15h00-15h15	Ioanna Lachana , chargée de communication, Cour européenne des droits de l'homme
15h15-15h35	Ivyliet Ventura Kessel , chargée de la communication numérique et de l'analyse des données, Conseil de l'Europe
15h35-16h00	Questions-réponses

Séance de synthèse : perspectives d'avenir – renforcer les synergies à plusieurs niveaux

16h00- 16h15	Clare Ovey , directrice des droits humains, DGI, Conseil de l'Europe Debbie Kohner , secrétaire générale de l'ENNHRI
-----------------	---

Pourquoi un nouveau pacte démocratique pour l'Europe ?

Le recul de la démocratie, la désinformation, l'impunité et l'autoritarisme sapent la démocratie en Europe. Les citoyens sont de plus en plus inquiets et frustrés. Cela survient à un moment où la sécurité démocratique – la résilience de nos institutions démocratiques, de nos libertés et de nos valeurs – constitue notre première ligne de défense contre les menaces auxquelles nous sommes confrontés. Une réponse collective s'impose. Il n'existe ni solution miracle ni solution unique. Avec le Nouveau pacte démocratique, le Conseil de l'Europe s'unit à ses

partenaires pour promouvoir les solutions qui fonctionnent et élaborer de nouvelles réponses. Pour les identifier, des consultations sont nécessaires. Le pacte servira de processus collectif et inclusif – non pas pour réinventer la démocratie, mais pour renforcer ses fondements, amplifier ses bienfaits et innover dans sa forme afin de la rendre tangible pour tous, en particulier pour les jeunes générations. Les orientations définies au cours de la phase de consultation qui s'étendra jusqu'en 2026 façonneront les travaux qui suivront.